

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 3 MARS 2023 – 8H00**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Audrey MEYER JAEGLY, Stéphane SCHNEIDER, Dahbia THIEL (déléguée syndicale), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membre suppléant : Stéphanie BLASER, Linda CHEBAB, Fabrice GERBER, Dorothée LEGRAIN

Absents et excusés : Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier), Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe)

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice Administrative et Financière (invitée)

Le CSE désigne Nathalie VIDAL comme secrétaire de séance, en l'absence de Monique BERTRAND (secrétaire) et de Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2023
- 2) Vie de l'association
- 3) Plan de développement des compétences 2023 et bilan 2022
- 4) Divers.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2023

Le compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2023 est approuvé par les membres du CSE.

2) Vie de l'association

L'association compte parmi ses effectifs 141 salariés au 31 mars 2023.

- **Secteur Initiatives Emploi**

Le contrat de Laurence RUMMELHARDT a pris fin le 28 février. Le poste n'est pas reconduit car il n'a pas trouvé son public du fait de la réduction du nombre de personnes au rSa.

La CEA ne s'est pas encore positionnée concernant le financement de la hausse des charges salariales. Le budget sera voté en avril avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2023. La question de ce financement se posera à nouveau l'année prochaine si l'inflation se poursuit.

- **Secteur Santé**

Les équipes s'étoffent avec l'embauche de Mme Azra MRKONJIC, assistante administrative, ainsi que de 2 agents de collectivités.

Départ fin mars du Dr Grosjean, médecin au sein des LHSS depuis 2011. Un recrutement est en cours et plusieurs candidats ont été rencontrés mais le temps de travail proposé (2 jours/semaine) n'attire pas les candidats.

- **Secteur Résidences**

Embauche au 20 février 2023 de Laurane DAFRI, Adjointe de résidence / RS Schweitzer et Touring.

- **Nouveau bâtiment du siège**

La date de déménagement du siège dans les nouveaux locaux n'est pas encore connue avec certitude.

La livraison de la pièce manquante, conditionnant l'utilisation du parking, est en principe annoncée sous quinzaine. L'inauguration du nouveau siège est prévue en juin ou en septembre selon l'agenda des élus qui ont contribué au financement. Le service urbanisme de la ville a été sollicité afin d'améliorer la sortie du bâtiment.

- **SPRULO (Service Publique de la RUe au Logement)**

- Un projet de construction d'une plateforme d'accompagnement est actuellement à l'étude. Cette plateforme aurait pour vocation le déclenchement de mesures d'accompagnement de type AVDL.
- Une fusion des mesures ASLL / AVDL est en perspective dans un principe d'alignement des pratiques Haut-Rhin / Bas-Rhin.
- ACCES et APPUIS interviennent dans le cadre des missions de RPVL (Réfèrent de Parcours Vers le Logement). Il s'agit, après évaluation, d'orienter en direct les personnes en logement afin d'éviter les entrées en CHRS (voué à disparaître). Une vigilance est à porter, car l'objectif doit alors demeurer l'orientation en logement, et non vers le logement accompagné. Les résidences sociales n'ont pas vocation à se substituer aux CHRS.

- **Fusion IML / GLA**

Un projet de fusion entre l'IML (Intermédiation Locative) et la GLA (Gestion Locative Adaptée, financée par le département) est également à l'étude. Le risque serait la fragilisation du financement des postes AIVS (agence immobilière à vocation sociale).

L'étude de ce projet devrait se terminer avant l'été. ALEOS, au titre de l'UNAF0, contribue aux réflexions.

3) Plan de formation 2023 et bilan 2022

- **Bilan 2022**

La dynamique de formation est positive en 2022 comparé à 2021 (annulations...), avec un engagement financier de 174 454 euros, pour 3 110 heures de formation et 4,8 % de la masse salariale.

L'obligation de l'employeur est de 1 % (basculement des crédits formation vers les Comptes Personnels de Formation).

Aleos fait le choix de continuer à investir sur les plans de formation, dans un objectif de développement des compétences de ses salariés.

La priorité est de répondre à des besoins détectés et évalués lors des entretiens individuels annuels. Il n'y a pas de logique de secteur. Les formations longues et diplômantes ont un impact important sur les ratios par secteur.

- **Plan de développement des compétences 2023**

Le CSE émet un avis favorable au plan de développement des compétences 2023.

Le plan concerne 4.01 % de la masse salariale. Le coût s'élève à 215 000 euros.

- Un certain nombre de demandes concernent des habilitations et/ou recyclages (obligations de formations réglementaires).
- Des groupes de formations collectives et/ou spécifiques (ex analyse des pratiques) et communes, pour certaines, à plusieurs secteurs (secteur résidence / SIS), sont en perspectives.
- Une formation CAFERUIS est incluse dans le plan. Cette formation a un impact important sur le nombre d'heures et nécessite une organisation du service.
- Le Secteur Santé est en demande de formations en lien avec la consolidation de la mise en place des nouvelles activités du secteur auprès d'un public très fragilisé, notamment suite à l'ouverture des LAM (esthétique / image de soi)
- Certaines formations pour le SIE n'ont pas de coût pédagogique mais le nombre de places est limité (ex PRFIE).
- Pour les salariés du siège, les formations portent essentiellement sur l'optimisation en interne des outils et/ou nouveaux outils, la paie, ainsi que la formation aux nouvelles instances.

4) Divers

- **Formation des membres élus du CSE**

L'organisme retenu pour la formation obligatoire « Santé, Sécurité et Conditions de Travail » est le GIFOP.

- Le CSE se positionne sur les dates du 05 - 06 - 12 - 13 et 14 avril soit 5 jours pour la formation des nouveaux membres élus
- Le CSE se positionne sur les dates du 25 au 27 octobre soit 3 jours pour la formation de recyclage des membres réélus

Une formation « CSE » proposée par la CFTC sera programmée en 2^{ème} partie d'année.

- **Primes de panier / tickets restaurant**

Pour les soignants travaillant sur des postes de nuit ou de matinée, ALEOS met à disposition des salariés les denrées alimentaires et les boissons nécessaires au petit déjeuner. Le repas est donc pris en charge par l'employeur.

Les NAO 2023 qui étendent, à partir du 1^{er} janvier, les droits d'obtention de tickets restaurant ne prévoient pas d'effet rétroactif.

- **Prime d'intéressement**

L'accord arrive à échéance et sera donc à renouveler.

Il est rappelé que les conditions actuelles du versement de cette prime (mode de calcul basé sur le salaire et le temps de présence) sont consultables sur l'extranet accessible à tous les salariés. Les salariés peuvent également s'adresser au siège pour toute question concernant le montant versé.

Il est dit que la politique salariale se veut collective et solidaire, dans un principe de prise en considération de tous les métiers présents au sein de l'association. Le versement de la prime d'intéressement est par ailleurs soumis à un cadre juridique qui concerne l'ensemble des salariés.

- **Groupe de travail CSE**

Les membres du CSE se sont à nouveau réunis afin de poursuivre leur travail sur les points suivants :

- Organisation de la prochaine sortie CSE
- Enquête auprès des salariés concernant leurs attentes dans le cadre du CSE.

La prochaine réunion du CSE se tiendra le mardi 28 mars à 08h00.

Les actions sociales du CSE ainsi que la sortie d'été seront à l'ordre du jour.

La secrétaire de séance

Nathalie VIDAL



Le président du CSE

Loïc RICHARD

